



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) **EP 1 702 718 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
20.09.2006 Bulletin 2006/38

(51) Int Cl.:
B24D 11/00 (2006.01) B24D 9/08 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **06300135.8**

(22) Date de dépôt: **14.02.2006**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(72) Inventeur: **Bottazzi, Marc**
42120 Saint Vincent de Boisset (FR)

(74) Mandataire: **Dupuis, François**
Cabinet Laurent et Charras,
3 Place de l'Hôtel-de-Ville,
BP 203
42005 St. Etienne Cédex 1 (FR)

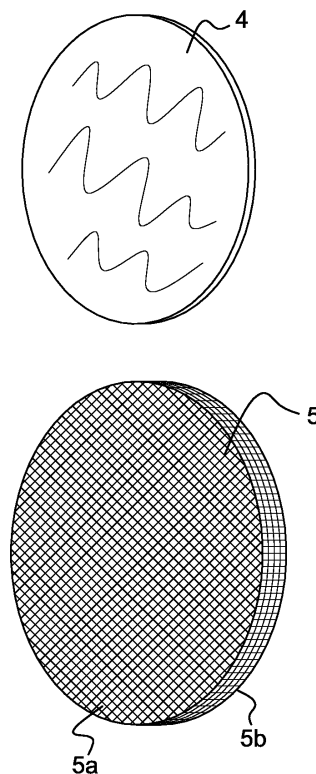
(30) Priorité: **14.03.2005 FR 0502614**

(71) Demandeur: **M.B.H. Developpement**
42120 St. Vincent de Boisset (FR)

(54) **Disque abrasif pour ponçage et meulage**

(57) Ce disque est remarquable en ce que ses deux faces (5a-5b) sont traitées pour constituer des faces abrasives, le disque (5) étant réversible en position d'utilisation, et en ce que le disque (5) par l'une de ses faces est fixé à un disque (4) incluant des matériaux auto agrippants et se positionnant sur un sous-ensemble incluant une galette en mousse (2) et un disque (3) dont la partie apparente est réalisée avec des moyens auto agrippants, ledit sous-ensemble s'adaptant sur la tête de la ponceuse ou meuleuse.

Fig. 1



EP 1 702 718 A1

Description

[0001] L'invention se rattache au secteur technique des accessoires de ponçage et de meulage pour appareils portatifs, et en particulier des disques abrasifs.

[0002] Selon l'art antérieur connu du déposant, qui a une longue expérience dans ce domaine, relevant de son domaine d'activité principal, l'équipement d'une ponceuse requiert l'utilisation d'un disque ayant des propriétés abrasives sur une face et qui par l'autre face est lié à un disque incluant des matériaux auto agrippants du type de ceux connus sous la marque « VELCRO », l'ensemble constituant un tout, c'est-à-dire une unité consommable. Cette unité est fixée elle-même ensuite sur la tête de la ponceuse qui présente une zone circulaire d'accroche.

[0003] La détérioration des disques s'avère rapide et les coûts de remplacement élevés.

[0004] La démarche du demandeur a donc été de reconsidérer la conception de l'unité consommable en vue d'obtenir une durée d'utilisation plus grande.

[0005] La solution apportée par le demandeur reste simple, mais totalement innovante sur le marché, alors qu'il existe une multitude de fabricants de disques abrasifs à travers le monde.

[0006] Selon une première caractéristique de l'invention, le disque abrasif est remarquable en ce que ses deux faces sont traitées pour constituer des faces abrasives, le disque étant réversible en position d'utilisation, et en ce que le disque par l'une de ses faces est fixé au disque incluant des matériaux auto agrippants et s'adaptant sur la tête de la ponceuse ou meuleuse.

[0007] Selon une autre caractéristique, le disque réversible double face abrasif ainsi réalisé est trempé dans un bassin incluant la matière abrasive.

[0008] Ces caractéristiques et d'autres encore ressortiront bien de la suite de la description.

[0009] Pour fixer l'objet de l'invention illustrée de manière non limitative aux figures des dessins où :

- la figure 1 est une vue montrant le disque objet de l'invention disposé adjacent au disque présentant des faces auto agrippantes.
- la figure 2 est une vue éclatée avant montage d'une unité consommable selon l'invention pour être adaptée sur la tête d'une ponceuse.
- la figure 3 est une vue selon la figure 2, montrant en phase intermédiaire la fixation du disque ayant une face auto agrippante sur la tête de la ponceuse, le disque abrasif étant présenté à côté.
- la figure 4 est une vue de l'ensemble monté.

[0010] Afin de rendre plus concret l'objet de l'invention, on le décrit maintenant d'une manière non limitative aux figures des dessins.

[0011] La tête de ponceuse est référencée dans son ensemble par (1) et reçoit un sous-ensemble incluant une galette en mousse (2) et un disque (3) dont la partie apparente est réalisée avec des moyens auto agrippants. Ce disque (3) reçoit un disque (4) agencé sur ses faces avec des moyens auto agrippants du type de ceux commercialisés sous la marque « VELCRO ».

[0012] Selon l'invention, le disque abrasif (5) présente sur deux faces (5a-5b) un revêtement abrasif lui conférant une réversibilité d'utilisation. Ce disque est trempé dans un bain lui permettant d'avoir ces propriétés. Ce disque (5) est fixé sur la face en regard du disque (4). Sa réversibilité d'utilisation offre ainsi aux opérateurs une durée plus longue, et donc une économie d'achat d'unités de consommables. La manipulation de chargement de la face d'utilisation est la plus simple possible par l'opérateur.

Revendications

1. Disque abrasif **caractérisé en ce que** ses deux faces (5a-5b) sont traitées pour constituer des faces abrasives, le disque (5) étant réversible en position d'utilisation, et **en ce que** le disque (5) par l'une de ses faces est fixé à un disque (4) incluant des matériaux auto agrippants et se positionnant sur un sous-ensemble incluant une galette en mousse (2) et un disque (3) dont la partie apparente est réalisée avec des moyens auto agrippants, ledit sous-ensemble s'adaptant sur la tête de la ponceuse ou meuleuse.
2. Disque selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** le disque réversible double face abrasif ainsi réalisé est trempé dans un bassin incluant la matière abrasive.

Fig. 2

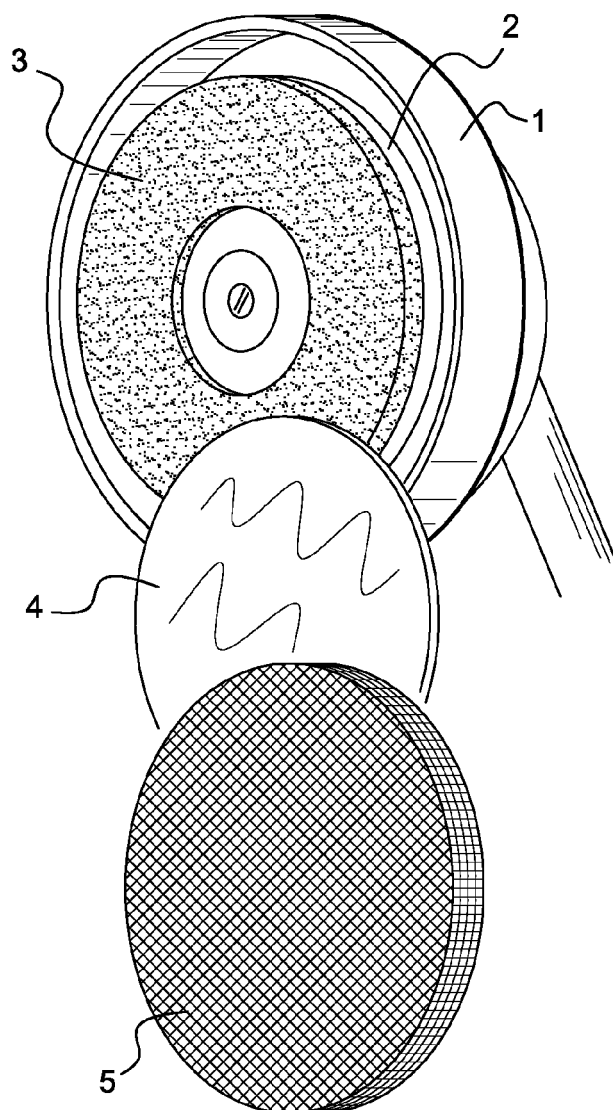


Fig. 1

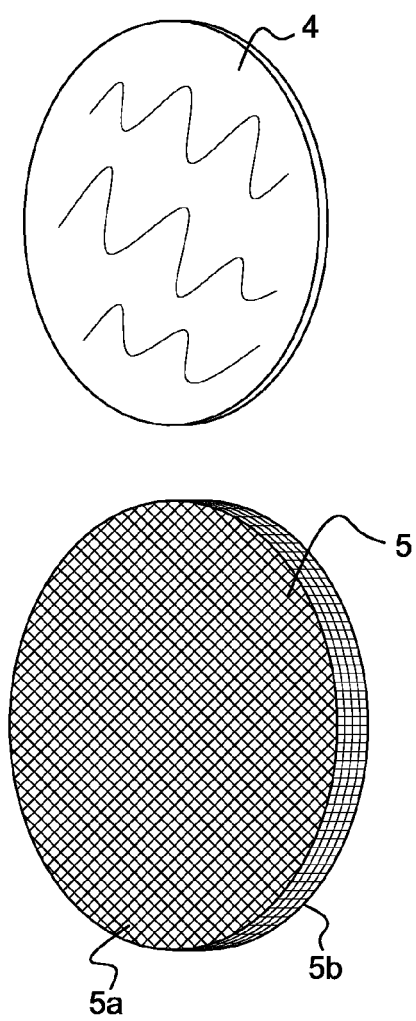


Fig. 3

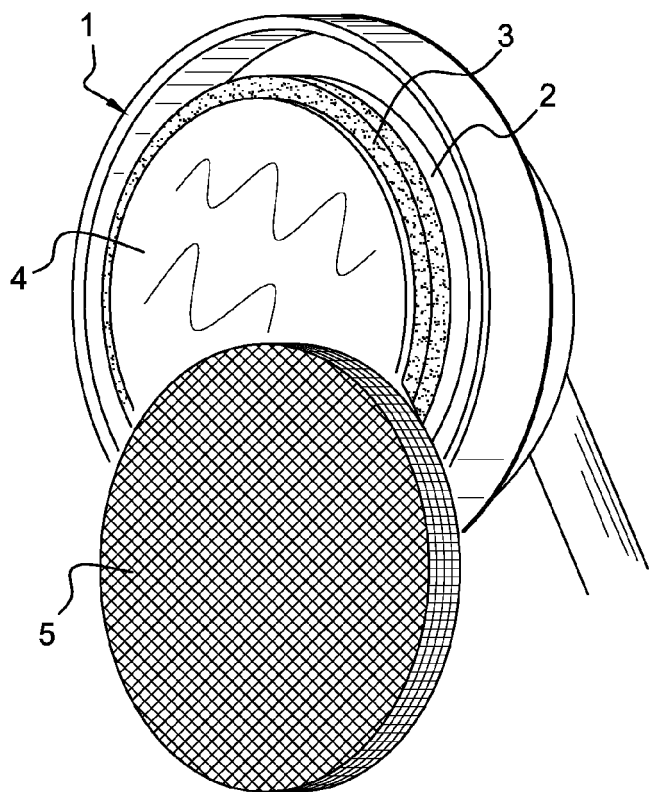
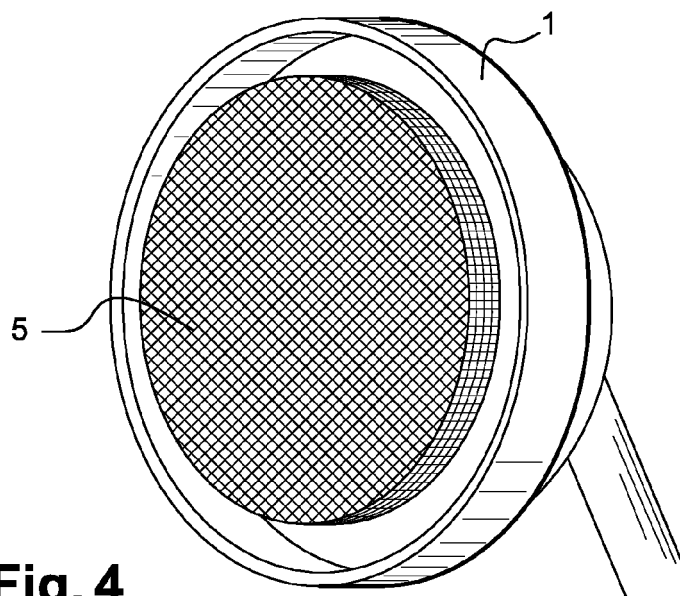


Fig. 4





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	US 5 384 988 A (HERNANDEZ ET AL) 31 janvier 1995 (1995-01-31) * abrégé; figures 8-11 * -----	1	B24D11/00 B24D9/08
X	US 3 785 094 A (HOLZHAUER R,DT) 15 janvier 1974 (1974-01-15) * le document en entier * -----	2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			B24D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 16 mars 2006	Examineur Koller, S
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intermédiaire			

 1
EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 06 30 0135

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

16-03-2006

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5384988 A	31-01-1995	AUCUN	
US 3785094 A	15-01-1974	CH 558236 A	31-01-1975
		DE 2123126 A1	23-11-1972
		ES 207685 Y	16-07-1976
		FR 2137407 A6	29-12-1972
		GB 1310649 A	21-03-1973
		IT 997022 B	30-12-1975
		NL 7110302 A	14-11-1972

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82